

Extrait de l'USGA Course Rating and Handicap System

SECTION 12. MESURES

12 1. Point de départ : Marques permanentes

*Le placement correct de la marque permanente de distance est impératif dans le processus de rating. **Les marques permanentes doivent refléter un placement moyen des marques mobiles de départ au fil du temps.** Des marques mal placées rendront difficile pour le personnel de green keeping la préparation du terrain au jour le jour, en gardant constante la difficulté réelle du terrain en conformité avec les ratings émis.*

Le placement de la marque permanente est plus susceptible d'avoir un impact sur les ratings que la vitesse des greens, la hauteur de rough et autres pratiques d'entretien du terrain. Les terrains et les clubs devraient accorder une attention particulière à cette question et sont encouragés à consulter les associations nationales agréées (FRBG) pour obtenir de l'aide en vue de déterminer un juste placement.

*Quand une surface de départ unique est attribuée pour un seul type de tee (Back Tee Men, Front Tee Men etc) le placement de la marque permanente à un point au milieu de la teeing zone est approprié. **Cela optimise la capacité du club d'utiliser toute la surface du tee et de refléter la moyenne de placement des marques de départ mobiles au long d'une année.***

Lorsque plus d'un type de tees utilise une surface de départ unique, prenez en compte le pourcentage de joueurs (réel ou estimé) depuis chaque type de tee lors de la détermination de placement de la marque permanente. Attribuez ce pourcentage à la surface de départ et placez chaque marque permanente à un point au milieu de la teeing zone de chacune des zones attribuée.

Par exemple, une surface de départ de 40 m est partagée par trois types de tees (Back tee Men, Front tee Men et Ladies Tee). Le club détermine que 25 % du jeu se fera des tees avancés, 50 % des Tees du milieu et de 25 % des tees arrière. Il faudrait alors réserver les 10 premiers mètres aux tees avancés, les vingt mètres du milieu aux tees du milieu et les dix mètres restant au tee arrière. Le placement de la marque permanente devrait se faire au milieu de chacun de ces trois zones.

Sur un parcours de neuf trous, si des tees ou des marques de départ distincts sont utilisés pour chacun des neuf trous d'un tour de 18 trous, des mesures distinctes et des marques permanentes de distance doivent être établies pour chaque neuf trous. Les marques de distance (et leurs marques de départ respectives) pour chaque neuf trous doivent être identifiables.

SECTION 15. PREPARATION DU TERRAIN

15-1. Maintenir la difficulté du terrain constante

Un terrain de golf est évalué sur sa longueur effective de jeu et sa difficulté de jeu dans des conditions normales.

Si la longueur d'un trou ou la difficulté normale de jeu est changée matériellement, cela entraînera une distorsion de l'EGA Exact Handicap. A titre d'exemple, une variation de la

distance de 20 m pour les hommes ou 16 m pour les dames entraîne une différence de 0,1 coup au niveau du Course Rating. Il est donc essentiel que le Comité des Handicap du Club travaille en étroite collaboration avec la commission du terrain afin de maintenir à la fois la longueur et la difficulté normale de jeu à un niveau constant et correct.

15-2. Équilibrage de placement des marques mobiles de départ

Le placement des marques de départ devrait être équilibré de telle sorte que la longueur totale effective de jeu soit approximativement la même jour après jour. Des ajustements peuvent être faits pour tenir compte des conditions atmosphériques et de l'état du gazon.

Dans les règles de golf, l'aire de départ est définie comme une aire rectangulaire d'une profondeur égale à deux longueurs de club dont l'avant et les côtés sont délimités par les limites extérieures des deux marques de départ. Au vu de cette définition, les marques de départ doivent toujours se trouver à au moins deux longueurs de club de la limite arrière de la surface de Départ soit environ 2,50 m plus, si nécessaire, 2 m pour dégager la zone du mouvement. Pratiquement, c'est d'une distance en arrière de l'ordre **de 2.5 m par rapport aux marques mobiles de départ** dont il faut pouvoir disposer qui peut aller **jusqu'à 4.5 m** en cas d'obstacle au swing à l'arrière du tee (barrière, haie, arbre...).

Dans l'illustration ci-dessous, la surface totale représente l'aire de départ usuelle et la ligne grasse au centre le point de marquage permanent à partir duquel le trou a été mesuré. Il est important que les marques de départ soient situées de façon équilibrée sur l'ensemble des trous, de part et d'autre des points de mesurage du terrain.



Il est recommandé d'équilibrer le placement des marques de départ comme suit :

a. Conditions normales

Placer les marques de départ :

- sur la moitié avant, dans la zone A (ou B, ou C) pour les trous impairs
- sur la moitié arrière, dans la zone portant la même lettre pour les trous pairs

Lors du changement des marques de départ, placer les marques des trous impairs sur la moitié arrière et des trous pairs sur la moitié avant.

En d'autres termes, alternez entre les deux moitiés et effectuez une rotation des zones A, B et C, en utilisant toujours les mêmes lettres au même moment, excepté dans les conditions ci-dessous.

b. Conditions anormales

Utiliser les surfaces arrière pour un terrain rapide, les surfaces avant pour un terrain lent.

Par exemple, lorsqu'un terrain est dur et rapide, placer la moitié des marques de départ dans les zones avant A et l'autre moitié dans les zones arrière C. Lorsque le terrain est mou et lent, utiliser les zones avant C et les zones arrière A.

Dans des conditions extrêmes, toutes les marques de départ pourront être placés dans les zones arrière ou avant, en faisant en sorte de conserver une longueur de jeu normale.

Ces recommandations devraient être respectées pour chaque type de Départ.

EN RESUME

La base de tout étalonnage est le placement correct des marques permanentes de distance qui permet un mesurage précis du terrain.

Quelques éléments clés sont à respecter :

1. Pour respecter les Règles de Golf, il est interdit de placer les marques mobiles (boules) de départ à moins de 2,5 m de l'arrière de tee.
2. Il faut placer la marque permanente à 2 m minimum de l'avant du tee.
3. Pour la bonne gestion du gazon, il est nécessaire de placer les marques mobiles de départ en alternance à l'avant et à l'arrière de la marque permanente de distance.

Afin de respecter à la fois tous les points ci-dessus, voici les recommandations pour le placement de la marque permanente de distance en fonction de la longueur du tee.

LONGUEUR TOTALE DU TEE	MARQUE PERMANENTE DE DISTANCE par rapport à l'arrière du tee
6 m	4 m
7 m	4,5 m
8 m	5 m
9 m	5,5 m
10 m	6 m
11 m	6,5 m
12 m	7 m
13 m	7,5 m
14 m	8 m
15 m	8,5 m
16 m	9 m
17 m	9,5 m
18 m	10 m
19 m	10,5 m
20 m	11 m
21 m	11,5 m
22 m	12 m
23 m	12,5 m

En bref, l'essentiel est de placer, avant le mesurage par le géomètre, les marques permanentes de distance de chaque tee de façon correcte en vue d'utiliser au mieux la surface totale de départ. Pour les terrains existants, le placement de la marque permanente devrait se faire au milieu de la zone réellement utilisée pour autant que les minima ci-dessus soient respectés.